

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26824**

### Intitulé

Manager d'entreprise

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Administrateur Général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager d'entreprise participe au déploiement de l'entreprise, par la mise en œuvre de sa stratégie, la gestion le contrôle et l'optimisation de son organisation et la supervision du management. Il doit avoir une bonne compréhension des enjeux internes et externes à l'entreprise. Il occupe des fonctions de direction.

De ce fait, il développe une vision d'ensemble du domaine d'activité aux plans stratégiques et opérationnels, définissant les orientations à long terme en supervisant leur mise en œuvre tout en prenant en compte les besoins et les contraintes économiques. Il propose et décide des changements qui en résultent. Il organise les modalités de fonctionnement de la structure et encadre les équipes.

Le manager d'entreprise exerce des responsabilités de management général ou fonctionnel, au niveau de l'ensemble de l'entreprise, d'une filiale, d'une unité opérationnelle ou d'une unité de service. Il garantit la rentabilité économique de la structure dont il a aussi la responsabilité sociale.

Les principales activités exercées par le Manager d'entreprise sont :

- Elaboration et analyse des décisions stratégiques : il définit et décline les orientations stratégiques d'une structure ;
- Gestion des opérations : il organise les modalités de fonctionnement de la structure ;
- Analyse, développement, pilotage, et contrôle des ressources financières : il définit l'objectif de rentabilité économique de la structure, communique les informations sur les résultats d'activité, les évolutions, les enjeux en interne ou à des partenaires ;
- Définition et mise en œuvre des stratégies marketing et commerciales : il suit et analyse les données d'activité de la structure et propose des axes d'évolution
- Structuration de l'entreprise, gestion et développement de ses ressources humaines.

Les compétences nécessaires à l'exercice de du métier de Manager d'entreprise sont transversales.

Des compétences managériales sont indispensables au métier ainsi qu'une excellente capacité d'adaptation pour faire face à des situations et des publics variés. Il possède le sens de la communication. Il possède une vision globale de l'entreprise et pour cela doit avoir une bonne compréhension des enjeux juridiques, financiers, commerciaux et marketing et humains (ressources humaines).

Pour accéder à la certification, le Manager d'entreprise est capable de :

- Définir le plan stratégique d'une structure :

Analyser le contexte politique, économique, social, technologique, environnemental et légal

Déterminer les axes de développement et mener une analyse stratégique de l'entreprise. Garantir le positionnement stratégique.

Identifier les points de rupture et proposer des solutions d'amélioration et évolutions

Piloter le changement

- Superviser les opérations de l'entreprise :

Définir, organiser et planifier les projets et veille en ayant recours aux systèmes d'information adaptés

Développer une politique qualité

- Piloter le processus financier :

Diagnostiquer la situation financière. Garantir les moyens du développement et allouer les ressources. Superviser, contrôler et communiquer les résultats.

Proposer des solutions d'optimisation des ressources financières.

- Concevoir la stratégie marketing et commerciale :

Analyser l'activité. Définir un positionnement marketing correspondant aux besoins du marché.

Concevoir, implémenter et suivre un plan marketing.

Proposer des axes d'évolution (innovation)

- Structurer l'entreprise, gérer les ressources humaines :

Contribuer à la définition de la politique de ressources humaines et déployer les actions nécessaires à la structuration

Manager les personnes et les équipes - Gérer les conflits

Gérer les enjeux culturels et éthiques du management des hommes et des organisations

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les certifiés sont amenés à travailler principalement au sein d'entreprises des secteurs secondaires et tertiaires. Ils évoluent plus rarement à la tête d'entreprises du secteur primaire (agriculture, mines...).

Les certifiés travaillent presque tous dans le secteur marchand, bien que la certification leur permette d'évoluer dans les deux secteurs (marchand et non marchand). Ils ont vocation à évoluer autant dans les entreprises du secteur privé que dans celles du secteur public.

Les certifiés travaillent dans des entreprises de toutes tailles de la TPE à la firme multinationale. La certification est conçue de manière à développer des compétences que les certifiés peuvent utiliser dans les grandes entreprises comme les PME.

Les emplois occupés peuvent être :

- Directeur général, dirigeant d'entreprise
- Directeur de l'opérationnel
- Directeur, chef de projet
- Directeur d'unité opérationnelle, directeur de filiale
- Manager Group, manager de l'opérationnel
- Business Manager
- Consultant en stratégie et/ou organisation

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1707 : Stratégie commerciale

M1205 : Direction administrative et financière

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification s'organise autour de quatre composantes :

- a) Des épreuves écrites (examen, tests) et orales (présentation, mise en situation)
- b) La production et la soutenance devant un jury mixte constitué de professionnels et d'experts d'études de cas collectifs
- c) La production de rapports écrits individuels
- d) La production d'un mémoire final individuel présentant une application professionnelle concrète notamment liées à un projet de création d'entreprise ou de développement et sa soutenance orale devant un jury mixte constitué de professionnels d'entreprise et d'experts.

La validation de l'intégralité des blocs de compétences ainsi que la rédaction et la soutenance d'un projet de fin d'études donnent lieu à la délivrance de la certification.

Aucun bloc n'est optionnel. L'intitulé du certificat délivré est l'intitulé du bloc.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26824 - Elaboration et analyse des décisions stratégiques</p>	<p><b>Descriptif :</b> Analyser les segments d'activité et les marchés ainsi que leurs évolutions, déterminer les différents facteurs et acteurs caractérisant l'environnement concurrentiel et ses évolutions possibles afin d'identifier des opportunités d'innovation et de développement. Développer une vision stratégique globale et par segment, en mettant en cohérence identité, valeurs et vision stratégique. Sur cette base, définir une organisation pour l'entreprise ainsi que des plans opérationnels. Identifier les facteurs clés de succès et les principaux risques pour le développement de l'entreprise, puis définir une stratégie par activité, dans le cadre d'une stratégie de développement globale du portefeuille des activités, en veillant à tenir compte du faisceau de contraintes imposées par l'environnement. Analyser la nécessité ou l'opportunité du changement, et en mesurer les effets sur l'organisation de l'entreprise afin de bâtir des plans d'action en réponse aux objectifs stratégiques, soutenir la cohérence entre moyens mis en œuvre et objectifs poursuivis.</p> <p><b>Modalités d'évaluation types :</b> Etude individuelle de cas de micro-économie et présentation orale de 30 minutes. Remise d'un rapport sur l'analyse statistiques de données réelles, en groupe de 4. Mise en pratique de logiciels statistique (type SAS) de 20 à 45 mn, en individuel. Etude de cas réels en droit des affaires en groupe de trois étudiants : présentation orale de 15 mn par étudiants et remise de présentation PowerPoint. Etude de cas réels en stratégie d'entreprise en groupe de trois étudiants : présentation orale (30 mn par élève) et remise de présentation PowerPoint. Remise d'un rapport écrit. Réalisation d'un business plan, en individuel. Projet de fin d'étude en individuel et dans le cadre d'une véritable mission dans une entreprise : développement d'un projet interne à l'entreprise ou d'un projet entrepreneurial, soutenance orale d'une heure et remise d'un rapport. L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un certificat.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 26824 - Gestion des opérations</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <p>Elaborer des plans d'action opérationnels pour mettre en œuvre la stratégie et organiser des équipes projets autour des objectifs et des plans d'amélioration.</p> <p>Prioriser et organiser les actions à mettre en œuvre en utilisant les outils et logiciels de planification pour programmer la production sur la base des commandes et des prévisions de vente.</p> <p>Définir et mettre en œuvre une politique qualité et la diffuser en appliquant les normes qualité.</p> <p>Coordonner la rédaction du cahier des charges relatives à la conception ou à l'évolution du système d'information sur la base des besoins anticipés de l'organisation.</p> <p>Assurer et superviser la mise en œuvre des projets informatiques.</p> <p>Evaluer et mesurer l'impact de ces développements pour la performance de l'organisation.</p> <p>Concevoir des tableaux de bord opérationnels de l'entreprise en définissant des indicateurs de suivi pertinents afin de contrôler l'amélioration de la performance.</p> <p><b>Modalités d'évaluation types :</b></p> <p>Rapport de recherche en management des systèmes d'information de fin de semestre en groupe de 4 étudiants : présentation orale et remise d'un rapport.</p> <p>Etude de cas de management des systèmes d'information en groupe de 3 étudiants : 30 minutes de présentation orale par étudiant avec remise d'un rapport.</p> <p>Rapport de recherche en management des opérations sur thème fourni par le professeur cas 2 fois par semestre pour chaque étudiant sur une base individuelle : présentation orale de 20 à 30 minutes.</p> <p>Etude de cas individuelle en management des opérations : production d'un rapport avec présentation orale individuelle.</p> <p>Réalisation d'un dossier en management de projet sur la base d'un cas réel en groupe de 3 étudiants : rapport.</p> <p>Projet de fin d'étude en individuel et dans le cadre d'une véritable mission dans une entreprise : développement d'un projet interne à l'entreprise ou d'un projet entrepreneurial, soutenance orale d'une heure et remise d'un rapport.</p> <p>L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un certificat.</p>

## INTITULÉ

## DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 26824 - Analyse, développement, pilotage et contrôle des ressources financières

**Descriptif :**

S'approprier les circuits comptables et financiers de l'entreprise pour analyser la situation financière courante (court terme) et prévisionnelle (long terme) ainsi que les risques financiers tant du côté de l'actif (risques liés aux opérations d'investissements et aux opérations de trésorerie) que du côté du passif (risque de faillite) en appliquant les normes comptables internationales.

Appréhender les ratios financiers pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes et établir la valeur d'une entreprise au regard notamment de sa situation financière, de ses marchés et de son positionnement stratégique (approches patrimoniales ou par les flux).

Instruire les dossiers d'investissements (évaluation et actualisation des flux futurs, mesure de la rentabilité), les répartir selon les objectifs stratégiques et les priorités opérationnelles, et les mettre en œuvre après décision.

Réaliser des budgets prévisionnels réalistes, obtenir les financements nécessaires à l'activité et suivre les performances financières en construisant des tableaux de bords pertinents pour le pilotage de l'activité.

Garantir ainsi la pérennité de l'exploitation par la couverture des besoins financiers.

Piloter les tableaux de bords en fonction des évolutions stratégiques internes et externes, et des demandes des parties prenantes.

Développer une politique de communication financière pertinente, structurée, complète et conforme aux réglementations en vigueur tout en garantissant la transparence et la complétude de l'information comptable et financière afin de communiquer vers les parties prenantes au financement (banques, actionnaires, communauté financière).

Décrypter l'information financière, questionner les hypothèses (business plans notamment) et porter rapidement un regard critique sur l'information fournie.

**Modalités d'évaluation types :**

Etude de cas en analyse financière en groupe de 3 étudiants : présentation orale de 30 minutes.

Etude de cas en finance de marché sur la base de données réelles fournies par le professeur : rapport.

Etude de cas de finance d'entreprise de fin de semestre sur la base de données réelles fournies par le professeur : remise d'un rapport.

Etude de cas de fin de semestre en management de trésorerie en groupe de 3 sur la base d'un sujet de recherche fourni par le professeur : présentation orale de 30 minutes et remise d'un document de présentation.

Etude de cas de fin de semestre en contrôle de gestion en individuel sur la base de deux études de cas.

Présentation individuelle orale de 30 minutes en communication des affaires.

Projet de fin d'étude en individuel et dans le cadre d'une véritable mission dans une entreprise : développement d'un projet interne à l'entreprise ou d'un projet entrepreneurial, soutenance orale d'une heure et remise d'un rapport.

L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la **délivrance** d'un certificat.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 26824 - Définition et mise en œuvre des stratégies marketing et commerciales</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Analyser les marchés et leurs tendances sur la base d'une segmentation si possible cohérente avec les analyses stratégiques. Conduire un diagnostic marketing sur la base des objectifs stratégiques et des résultats de l'analyse des marchés, et positionner les offres dans leur contexte concurrentiel: définir les composantes du marketing mix pour expliciter le positionnement marketing.  Evaluer les opportunités d'innovation d'offre (produits et services). Etablir les ratios pertinents de suivi des objectifs et organiser la force de vente selon le marketing mix. Allouer les ressources nécessaires, contrôler l'exécution et évaluer les performances.</p> <p><b>Modalités d'évaluation types :</b>  Deux études de cas de négociation en groupe de 2 à 4 étudiants :  Format 1: présentation orale de 15 minutes par étudiant avec remise d'un document.  Format 2: présentation orale de 30 minutes par étudiant avec remise d'un document.  Etude de cas de marketing en groupe de 2 à 3 étudiants sur la base d'un cas réel : présentation orale de 30 minutes.  Etude de cas individuelle de fin de semestre de marketing sur la base d'un cas réel : rapport individuel de fin de semestre.  Etude de cas de marketing en groupe de 4 étudiants à chaque session. Durée: de 30 minutes à 2 heures avec une présentation orale de 20 minutes.  Réalisation d'un plan de communication sur cas réel fourni par le professeur : rapport.  Projet de fin d'étude en individuel et dans le cadre d'une véritable mission dans une entreprise : développement d'un projet interne à l'entreprise ou d'un projet entrepreneurial, soutenance orale d'une heure et remise d'un rapport.  L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un certificat.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 26824 - Mise en place de l'organisation de l'entreprise, gestion et développement des ressources humaines</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Revisiter l'organisation et redéfinir une structure (pour répartir le travail et les tâches) et des processus (pour reconditionner ce que la structure aura séparé).  Evaluer, anticiper et projeter le développement quantitatif et qualitatif des ressources humaines en phase avec les besoins de l'organisation.  Evaluer les performances individuelles et collectives par rapport aux objectifs, organiser l'évolution des compétences et déterminer la politique de rétribution.  Anticiper et désamorcer les conflits émergents en s'efforçant d'identifier les mécanismes et les biais de perception.  Promouvoir une culture d'éthique, de responsabilité sociale et professionnelle en vue d'intégrer dans la gestion des ressources humaines les enjeux de l'interculturalité, de l'éthique et de la responsabilité sociale d'entreprise.</p> <p><b>Modalités d'évaluation types :</b>  Etude de cas en comportement organisationnel sur la base d'un cas réel. Durée 4 heures en individuel.  Présentation orale individuelle de 15 minutes sur un thème de négociation proposé par le professeur.  Etude de cas de négociation en groupe de 3 étudiants: présentation orale de 15 minutes par étudiant avec remise d'un document.  Etude de cas de négociation en groupe de 3 étudiants: présentation orale de 30 minutes par étudiant avec remise d'un document de présentation et d'un rapport écrit.  Etude de cas de management des ressources humaines. Durée: 3 heures en individuel.  Etude de cas réel en droit des affaires en groupe de 3 étudiants : 30 minutes de présentation orale par étudiant avec remise de présentation PowerPoint.  Session de mise en situation de conflit (jeux de rôle) en groupe et à l'oral avec débriefing final.  Projet de fin d'étude en individuel et dans le cadre d'une véritable mission dans une entreprise : développement d'un projet interne à l'entreprise ou d'un projet entrepreneurial, soutenance orale d'une heure et remise d'un rapport.  L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un certificat.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le Directeur du département MIP, responsable national, Président</li> <li>- Le Responsable de filière,</li> <li>- Le Responsable pédagogique,</li> <li>- Un enseignant,</li> <li>- représentant du monde de l'entreprise.</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	idem

Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	- l'Administrateur Général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au 14 janvier 2012

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager d'entreprise" avec effet au 7 août 2015, jusqu'au 07 septembre 2019.

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager d'entreprise" avec effet au 14 janvier 2012 jusqu'au 7 août 2015.

Arrêté du 17 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005, modifiant l'arrêté du 17 mars 2003. Nouvel intitulé : 'Manager d'entreprise'.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Management pour l'ingénieur'.

Arrêté du 26 mars 1998 publié au Journal Officiel du 18 avril 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Diplôme d'études supérieures de management pour l'ingénieur'.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Environ 50 certifiés par an

#### Autres sources d'information :

<http://mip-ms.cnam.fr/>

<http://www.cnam.fr>

#### Lieu(x) de certification :

Cnam Paris

292 rue Saint Martin

75003 Paris

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CNAM Paris

2, rue conté

75003 Paris

#### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Manager d'entreprise